

RÉUNION DU 15 JANVIER 2010

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, le 7 janvier 2010, s'est réuni, salle des mariages, le vendredi 15 janvier 2010 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Jacques BENOIT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES ARNAULT, BIRAUD, GENET, NOIRAUT, TURPAULT et MM BENOIT, BLAIN, GAUTREAU, MESLIER, PROUST, RAIMBAULT, ROY, SAVARIT, SOUCHET.

ABSENT EXCUSÉ : M BITAUD

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : MMES GENET et ARNAULT

APPROBATION DU PROCES-VERBAL :

Monsieur le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2009, il est adopté à l'unanimité par les membres présents.

POURSUITE DU PLU :

Du fait de l'annulation du contrat passé avec le Cabinet SESAER OUEST mis en liquidation judiciaire, M. le Maire informe qu'une délibération doit être prise pour continuer à mener jusqu'à son terme le travail du PLU avec un nouveau prestataire.

Le Conseil donne son accord.

PROJET DE CHARTE C.C.A. :

Mr le Maire remet à chaque conseiller un projet de charte communautaire, évoque les principaux paragraphes et demande à chacun d'en prendre connaissance afin de pouvoir en discuter lors du prochain conseil communautaire.

CRÉATION POSTE ATSEM :

Monsieur le Maire explique qu'afin de favoriser les résultats au concours d'atsem, un poste doit être créé, sans obligation d'embauche.

Le Conseil est d'accord sur ce principe.

LOCATION GARAGE CURÉ :

M. et Mme KASSEL, qui résident dans l'immeuble mitoyen avec la cure, seraient intéressés par la location du garage qui n'est pas utilisé par Mr le curé.

Après discussion, le Conseil autorise le Maire à prendre une délibération pour louer ce garage aux Époux KASSEL moyennant le prix mensuel de 40,00 €.

SUBVENTIONS 2010 – ASSOCIATIONS – ÉCOLES ET COLLÈGES :

M. le Maire donne lecture des quelques subventions demandées en rappelant que les associations ont jusqu'au 31 janvier prochain pour faire leur demande.

Le conseil décide d'attendre le prochain conseil pour faire le point et propose de relancer les responsables associatifs.

DEMANDE DE FINANCEMENT DU BEFFROI PROXIMA PAYS :

M. le Maire informe le Conseil qu'une subvention pourrait être accordée dans le cadre du PROXIMA PAYS pour financer la restauration du beffroi qui s'élève à 28 302 € HT.

Le conseil donne son accord et autorise le Maire à faire toutes démarches permettant le financement de ce projet.

DEMANDE DE FINANCEMENT CONSTRUCTION ÉCOLE RÉGION (FRIL) ET DÉPARTEMENT :

M. le Maire informe le Conseil qu'une subvention pourrait être accordée par la Région dans le cadre du FRIL pour financer la construction de l'école maternelle.

Ce projet a été évalué par le Maître d'œuvre à 841 290 € HT, non compris les honoraires du Maître d'œuvre, les bureaux d'études et l'assurance Dommage ouvrage estimé 96 000 €.

Le conseil donne son accord et autorise le Maire à faire toutes démarches permettant le financement de ce projet.

PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2010 :

M. le Maire et le Conseil discutent sur le budget prévisionnel 2010 et il en ressort qu'il faudra réinscrire plusieurs projets inscrits sur le budget 2009 non réalisés ou en cours de réalisation.

INTITULÉ du PROJET	Non réalisé	Réalisation en cours	Nouveau projet
Éclairage du terrain de football		38 182	
Agrandissement du restaurant scolaire		69 429	
Création de sanitaires extérieurs à la Cure			10 733
Création de sanitaires aux ateliers municipaux	10 000		
Réfection des toitures annexe Mairie			7 860
Nettoyage façade de la salle Omnisports	4 000		
Lambris extérieur maison du médecin	3 500		
Restauration du beffroi, des abat-sons et grilles			27 869
Aménagement de la salle de réunion et reprise de la façade			12 000
Prévoir travaux de voirie			12 000
Prévoir remplacement éventuel du tractopelle			20 000
Démarrage du chantier école maternelle			311 000

REPLACEMENT DU POSTE Mlle DOUET (CONGE MATERNITÉ) :

M. le Maire indique, qu'en raison du départ pour congé maternité de Mlle DOUET, le Centre de gestion a proposé une personne qui, après un entretien d'embauche, doit prendre ses fonctions le 1^{er} février 2010.

TRANSFERT DU BAIL EMPHYTEOTIQUE DU 123 Place de l'Église:

M. le Maire rappelle la demande faite par Monsieur MUREAU auprès de l'Office "Habitat Nord Deux Sèvres" pour acquérir le logement situé au-dessus de son commerce.

Cette demande nécessite le transfert du bail emphytéotique à la Commune de façon à permettre la vente de ce bien.

En raison des travaux réalisés dans ce logement, une indemnité sera versée à l'Office et le montant de cette indemnité, compensée par la vente du bien.

Le conseil donne son accord et autorise le Maire à faire toutes démarches permettant le transfert du bail et la vente de ce bien.

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire informe le Conseil du départ en retraite anticipée de Mme FLEURIAULT prévu le 4 avril 2010.
- M. le Maire donne lecture d'un courrier adressé par le SIVU émettant un avis défavorable à la création d'un 4^{ème} point de recyclage souhaité à la croix Lucet.
- Partenariat Pologne. Monsieur le Maire communique au Conseil l'avant projet de Convention de partenariat de la CCT et de la CCA en faveur d'un Comité de jumelage avec la Pologne.
- M. le Maire indique que l'organisme « AGORA » dont le bureau est situé à Bressuire, a souhaité disposer d'un local pour recevoir les jeunes de la commune qui seraient intéressés. Une personne de cet organisme doit prendre contact avec le Président de la « Maison pour Tous ».
- **Remerciements** : M. le Maire donne lecture des lettres de remerciement qui ont été adressées par :
 - ✓ La Maison Pour Tous « LE CLUB PHOTOS » pour le prêt de la salle des fêtes lors de son exposition
 - ✓ Stève Genet pour le prêt de l'Albote lors de son spectacle
 - ✓ Mme LUPENS pour l'aide apportée dans ses démarches administratives.
- M.le Maire donne lecture des vœux reçus de :
 - ✓ M. l'abbé METAIS
 - ✓ M. et Mme BROSSARD, boulangers dans notre commune.

*** Prochains conseils municipaux :**

- ☞ ***vendredi 26 février 2010 à 20 heures***
- ☞ ***mercredi 31 mars 2010 à 20 heures (budget).***